



Guislaine DAVID
Blandine TURKI
Nicolas WALLET
Co-Secrétaires généraux

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris, le 3 octobre 2022

Objet : Demande d'audience sur les évaluations

Monsieur le Ministre,

Vous avez, en cette rentrée, rappelé votre volonté de faire de l'ancrage d'une culture de l'évaluation un des axes majeurs de votre politique éducative. L'expérimentation de nouvelles évaluations nationales en CM1, à la suite des évaluations CP, CE1 et 6ème, en témoigne.

Vous connaissez notre opposition à ces évaluations nationales, qui contraignent la liberté pédagogique des enseignant-es en induisant une focalisation sur les items retenus au détriment de l'ensemble des savoirs prévus par les programmes nationaux. Ces évaluations standardisées dépossèdent nos collègues de la conception d'une des dimensions importantes du métier : l'évaluation des élèves se conçoit nécessairement en rapport avec les apprentissages qu'ils construisent.

Nous constatons en cette rentrée une multiplication de dispositifs départementaux ou académiques d'évaluation des élèves, à côté des évaluations nationales.

Dans l'académie de Reims, le comité de pilotage académique de l'Éducation prioritaire déploie un dispositif d'évaluations standardisées en CM1 avec une passation en cette fin de mois de septembre.

Dans l'académie d'Amiens ou celle de Nancy-Metz, des dispositifs inspirés des actuelles évaluations nationales de CP sont mis en place pour les élèves de Grande Section. Le travail pédagogique de l'école maternelle ne peut avoir comme objectif de préparer aux évaluations nationales, d'autant que ces dispositifs tournent le dos au principe d'évaluation positive qui caractérise le programme de l'école maternelle

Nous souhaiterions une intervention de votre part pour stopper ce déploiement de dispositifs et qu'à minima, le caractère non obligatoire soit rappelé aux enseignantes et enseignants du 1er degré, comme l'a souligné la DGESCO lors du CSE du 15 septembre 2022.



Par ailleurs, nous vous demandons l'ouverture de discussions sur les évaluations nationales et la multiplication des dispositifs visant à la standardisation des pratiques évaluatives. A l'opposé, c'est d'une formation solide à l'évaluation en situation de leurs élèves dont les PE ont besoin, afin de toujours mieux analyser les procédures et difficultés de leurs élèves.

Nous souhaiterions être reçus sur ce sujet, c'est pourquoi nous sollicitons une audience.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Gislaine David
Pour le Co-secrétariat général